

Pédagogie sportive [suite]

Autor(en): **Coubertin, Pierre de**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin**

Band (Jahr): **3 (1946)**

Heft 26

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-996826>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

un 800 m. très lentement et très souplement. Puis je fais 20 minutes de culture physique ; suivent 8-10 départs avec des sprints courts de 40 à 50 mètres, très vite. Je cours alors deux fois un 100 m. très « poussé ». Mon entraînement se termine à nouveau sur un 800 mètres, couru très lentement. C'est tout.

— Oui, c'est tout, mais je dois vous féliciter pour ce programme qui est très judicieux.

— Pour la longueur, c'est encore plus simple. Je cours trois fois sur la piste d'élan, sans sauter. Puis je fais seulement deux sauts. Il m'arrive parfois, à l'entraînement de mettre une haie entre la planche d'appel et le point de chute probable. Ce système, très simple, permet de s'élever et d'allonger les distances.

LE COIN DU SPORTIF

PÉDAGOGIE SPORTIVE

(Suite) Baron Pierre de Coubertin

• **Le gymnase grec.** — La lutte ressemblait beaucoup à celle que pratiquent les modernes : lutte debout, dans laquelle il fallait que l'un des deux lutteurs eût trois fois perdu pied ou mis un genou à terre pour être déclaré vaincu ; lutte à terre qui rappelait notre style libre plutôt que notre style gréco-romain et se poursuivait souvent jusqu'à ce que le vaincu eût demandé grâce.

Il y avait encore le **pancrace**, combinaison de lutte et de boxe, où les coups de pied, autorisés, devaient très probablement servir, comme dans la boxe française moderne, à tenir l'adversaire à distance.

N'oublions pas non plus que le « **punchingball** » fut connu des Grecs. C'était un gros ballon (corycos) rempli de graines ou de sable selon la force de ceux auxquels il servait d'engin d'entraînement ou d'exercice.

Dans beaucoup de sports grecs, sinon dans tous, apparaît la préoccupation d'accroître la difficulté, tandis que les modernes cherchent à faciliter à l'athlète son effort ; nous pensons par là rendre le geste plus parfait ; eux pensaient le rendre plus énergique : piste de sable pour les coureurs au lieu de piste cendrée, sandales doublées de plomb pour courir ou sauter au lieu de chaussures ultra-légères et ainsi de suite.

La sphéristique des Grecs comprenait tous les jeux de balle : ils étaient légion. La dimension de la balle et les règles du jeu se différençaient indéfiniment, sauf en ce qui concerne la raquette qui ne semble pas avoir été employée dans l'antiquité. Les jeux de balle n'étaient pas tous traditionnels ; les professeurs s'ingéniaient à en inventer de nouveaux pour satisfaire leur clientèle ou bien ils retouchaient et perfectionnaient les jeux en usage. La vogue de ces jeux fut intense, mais surtout parmi les enfants et les personnes d'âge mûr, ainsi que l'atteste ce vers de Martial : *Folle decet pueros ludere, lolle senes.* Les jeunes gens dédaignaient, au contraire,

un sport qu'ils ne trouvaient pas assez athlétique.

Quant à **l'orchestique**, c'était l'ensemble des danses, mais ce mot n'avait pas alors le même sens qu'aujourd'hui. Aristote définit la danse : « l'art de traduire par une gesticulation variée et rythmée les caractères, les passions et les actes des humains ». La rythmique de Jaques-Dalcroze peut en donner une idée probablement assez exacte.

Tel était en résumé l'enseignement donné dans les gymnases.

CHEF I. P.

as-tu fait quelque chose pour la **création d'installations de gymnastique et de sport** dans ta localité ou ta commune ? Tu sais que cette préoccupation n'est pas d'aujourd'hui ; nous lisons, en effet, dans l'ouvrage du baron Pierre de Coubertin, « Pédagogie sportive », le passage suivant ayant trait aux installations de sport : « Elles ne sont pas toujours considérables et on ne peut guère espérer que l'outillage sportif arrive jamais, dans le monde moderne, à pourvoir à tout moment chaque individu des facilités nécessaires à la pratique de tous les sports. Ce n'est pas un motif pour ne point s'efforcer d'y tendre, mais il serait imprudent d'y compter. Dès lors, une seule recommandation résume la question des « facilités extérieures ». Ne pouvant toujours les créer, il faut du moins en toujours profiter ; c'est-à-dire qu'il faut saisir chaque occasion qui s'offre de se livrer au sport. Si vous attendez paisiblement au bord de la route que l'occasion s'arrête devant vous, vous n'arriverez à rien. L'occasion est un animal pressé qui passe au galop ; il faut sauter en croupe quand il passe ».

Cher camarade, l'occasion est là à portée de ta main : c'est l'engouement général actuel en faveur du sport ; saisis-la au vol, ne te laisse pas arrêter par de mesquines critiques. Le Département militaire fédéral publiera, très prochainement un ouvrage contenant les normes et directives nécessaires à la réalisation d'installations de gymnastique et de sport. Nous t'avons donné, dans notre No. spécial de juillet, un extrait de ces normes accompagnées de quelques chiffres devant te servir de base d'étude pour l'établissement de futurs projets.

Il est clair que ces quelques chiffres ne s'appliquent pas uniformément à toutes les régions de notre pays. Il ne sera, pratiquement pas possible de réaliser partout des installations absolument conformes aux clichés que nous avons publiés. Il sera nécessaire de s'adapter aux conditions locales particulières et à la situation financière de chaque commune. Nous avons eu le plaisir de constater, à ce propos, que de nombreuses communes ont déjà répondu à notre appel et les demandes de conseils et de renseignements affluent.

Mets-toi donc aussi résolument à la tâche ; étudie les possibilités géographiques que présente ta localité ou ta commune ; établis ton projet et ton devis approximatif ; intensifie ton